

COMMISSION DES FINANCES

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2020
MISSION « DIRECTION DE L'ACTION DU GOUVERNEMENT »
ET BUDGET ANNEXE « PUBLICATIONS OFFICIELLES ET INFORMATION ADMINISTRATIVE »

À périmètre constant, une augmentation de 5,8 millions d'euros des crédits de paiement (+ 0,7 %) de la mission « Direction de l'action du Gouvernement » portant le budget à 794 millions d'euros

- **La faible augmentation des crédits de la mission pour 2020 résulte principalement d'une baisse de la masse salariale du Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN).** La hausse des effectifs (+ 42 ETP) de l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et du Groupement interministériel de contrôle (+ 13 ETP) est ainsi compensée par la **décision du Premier ministre de mettre fin au remboursement des personnels militaires (255 ETPT) mis à disposition du SGDSN** par le ministère des armées. Cette mesure permet de générer une **économie de 14 millions d'euros** sur la mission, alors même que les personnels mis à disposition resteraient bien affectés au SGDSN.
- **Plusieurs autorités administratives indépendantes (AAI) bénéficient également d'un renforcement de leurs moyens** afin de leur permettre de faire face à **l'accroissement de leurs missions**, en particulier la CNIL (+ 10 ETP), la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (+ 5 ETP) et le Défenseur des droits (+ 3 ETP).

Répartition des créations et suppressions de postes entre les différentes entités

(en ETP)

Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)	+ 42	Commissions diverses rattachées aux services du Premier ministre	- 2
Groupement interministériel de contrôle (GIC)	+ 13	Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP)	- 9
Service d'information du Gouvernement (SIG)	+ 5	Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)	- 2
Direction interministérielle des systèmes d'information et de communication de l'État (DINSIC)	+ 5	Direction des services administratifs et financiers (DSAF)	- 4
Total pour le programme 129 « Coordination du travail gouvernemental »	+ 65		- 17
Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	+ 10		
Défenseur des droits	+ 3		
Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)	+ 5		
Commission d'accès aux documents administratifs (CADA)	+ 1		
Total pour le programme 308 « Protection des droits et libertés »	+ 19		0
Total mission	+ 84		- 17

Source : commission des finances du Sénat

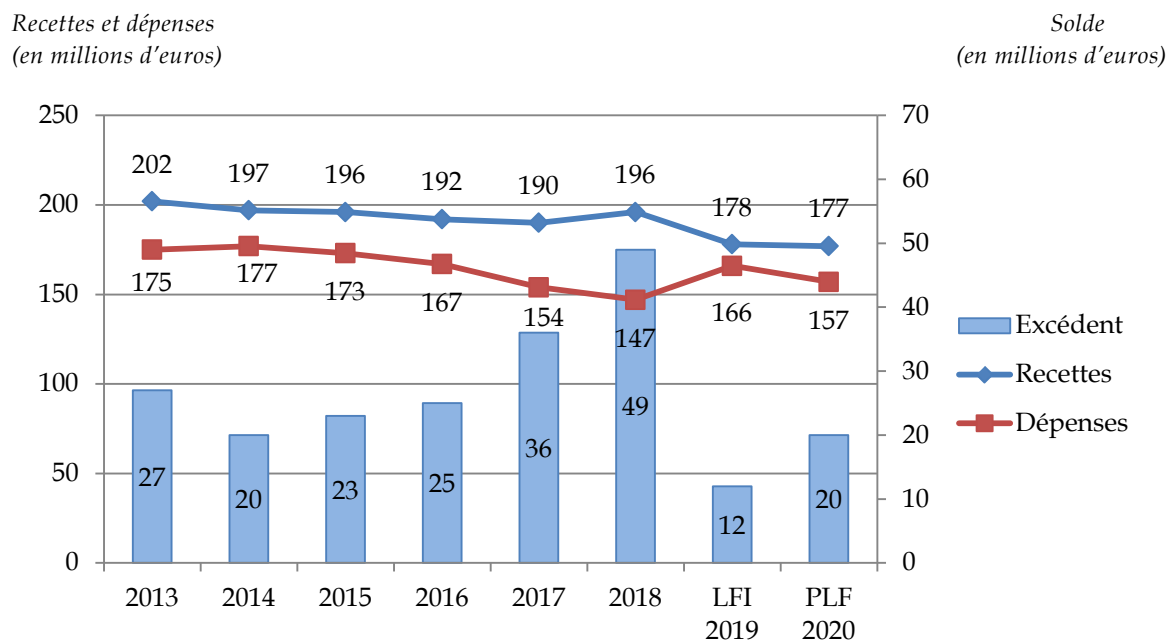
- **Sur l'ensemble de la mission, les dépenses de personnel diminuent ainsi de 18 millions d'euros par rapport à 2019.**

- Hors dépenses de personnel, il est prévu une hausse de **10 millions d'euros** des **fonds spéciaux** et de **7 millions d'euros** des crédits d'investissements dédiés à des **projets interministériels de sécurité** et de défense.
- **Afin d'assurer la stabilité de ses crédits par rapport à 2019, votre rapporteur spécial vous propose un amendement réduisant de 5,8 millions d'euros les crédits de la mission.**

Le budget annexe « Publications officielles et information administrative »

- **Un budget annexe toujours excédentaire, malgré des prévisions de recettes prudentes** : le projet annuel de performances prévoit une légère érosion des recettes en 2020 (- 0,5 million d'euros), alors même que, sur les derniers exercices, les recettes réellement perçues se sont avérées bien plus élevées que les prévisions (+ 10 millions d'euros en 2018, +17 millions d'euros prévus en 2019).
- Malgré ces prévisions à la baisse de ses recettes, le budget annexe continuerait à dégager un **excédent évalué à 20,7 millions d'euros** pour 2020.

Évolution (2013-2020) de l'équilibre du budget annexe



Source : commission des finances du Sénat à partir des documents budgétaires

- Le maintien de cet excédent est permis par une poursuite de la **réduction des dépenses de la direction de l'information légale et administrative (DILA), et en particulier de sa masse salariale**, avec un schéma d'emploi prévoyant une diminution de 68 ETP en 2020.



Commission des finances
<http://www.senat.fr/commission/fin/index.html>
 Téléphone : 01.42.34.23.28
secretariat.finances@senat.fr

Michel CANEVET
 Rapporteur spécial
 Sénateur du Finistère
 (Groupe Union Centriste)



Ce document et le rapport (annexe n° 10 - tome III du rapport général) sont disponibles sur le site du Sénat : <https://www.senat.fr/rap/a19-146-10/a19-146-10.html>